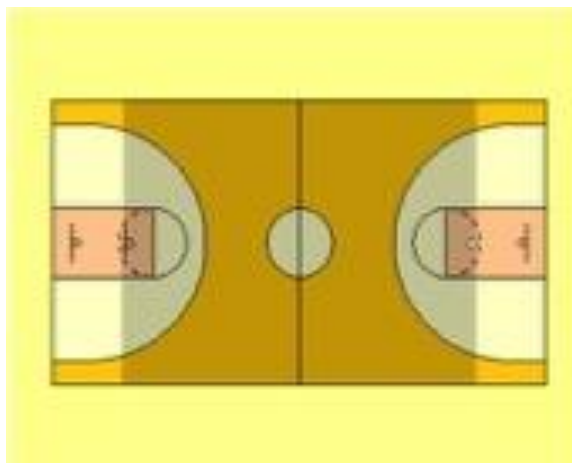


Trophée Tilia

Règlement U10 – 4c4

- 1. Le règlement du Trophée Tilia se base sur le règlement officiel de l'AWBB.**
Les adaptations faites par rapport aux règles de l'AWBB sont reprises au point 6 du présent règlement.
- 2. Le Trophée Tilia sera déclaré de manière officielle sous forme de tournoi amical. Il n'y aura donc aucun problème d'assurance.**
- 3. Le calendrier des matchs est dévoilé de manière définitive lors du tirage au sort initial.**
- 4. Lieux des rencontres**
 - 4.1.** Jusqu'aux demi-finales, les rencontres se déroulent dans les installations du Collège Saint-Louis, sur les terrains latéraux, équipés de panneaux suspendus.
 - 4.2.** Les demi-finales et finale auront lieu dans les installations du Collège Saint-Louis, sur le terrain principal, équipé de panneaux amovibles. Il sera agencé de la manière suivante, la rencontre se déroulant sur la partie ombrée :



5. Logistique d'une rencontre

- 5.1.** L'arbitrage de l'intégralité des rencontres sera assuré par l'organisation. Elles seront dirigées par un(e) arbitre ou une paire d'arbitres, désigné(e) par Laurent Beck, arbitre en Euromillions League, qui officiera comme juge-arbitre lors du Trophée Tilia.
- 5.1.1.** Jusqu'aux demi-finales, les rencontres impliquant le Collège St-Louis Basket ne seront pas arbitrées par un membre du Collège St-Louis Basket.
- 5.2.** Chaque équipe doit se présenter avec un(e) délégué(e) aux arbitres et une personne pour tenir la table. La feuille devra être dûment complétée 30 minutes avant le début de la rencontre et présentée au juge-arbitre.
- 5.3.** Tous les documents officiels, dûment complétés, seront vérifiés (licence AWBB du club pour lequel le (la) joueu-r(-se) évolue, identité, certificat médical). Un joueur n'étant pas validé ne pourra participer à la rencontre, sous peine de perte de la rencontre sur un score de forfait.
- 5.4.** Une équipe perdant une rencontre sur un score de forfait est exclue de la compétition.

6. Adaptations du règlement de l'AWBB

- 6.1.** Tout joueur inscrit sur la feuille de match doit commencer au moins 2 des 7 premières périodes.
- 6.2.** Les remplacements sont interdits durant une période (1/8^e temps) sauf :
- 6.2.1.** en cas de blessure.
- 6.2.2.** en cas d'élimination (5 fautes personnelles).
- 6.2.3.** lors de la dernière période du match. Ils sont alors autorisés selon le code de jeu.
- 6.3.** Le chrono sera arrêté sur panier marqué lorsqu'il affichera 2:00 ou moins dans la dernière période du match.

- 6.4.** Les fautes d'équipes sont aussi comptabilisées. Deux lancers-francs sont accordés à chaque faute de l'équipe adverse, à partir de la 4^{ème} d'une période.
- 6.5.** Le comptage des points se fera comme en U12. À cet effet, une feuille type a été créée sur base de la feuille U12 et est adaptée pour la catégorie U10. Elle sera utilisée tout au long de la compétition. **Le marquoir n'affichera pas le comptage des points tel qu'à la feuille pour respecter l'esprit mini-basket.** Pour les mêmes raisons, les résultats ne seront pas publiés et seule la lecture des qualifiés pour le tour suivant sera consultable sur notre site.
- 6.5.1.** Un panier de plein jeu vaut 2 points.
- 6.5.2.** Un lancer-franc vaut 1 point.
- 6.5.3.** Les lancers-francs sont accordés de la même manière qu'en U12.
- 6.6.** Aucun jeu-concours n'est organisé durant la mi-temps.
- 6.7.** La règle des « trois crocodiles » ne posant que trop rarement de problèmes, elle ne serait d'application que dans les cas les plus aigus et après avoir pris soin d'avertir le coach et le joueur d'abord. Restons pédagogiques.
- 6.8.** La règle des 3 secondes dans la raquette sera d'application. Elle sera cependant souple et à l'appréciation de l'arbitre, principalement pour éviter les abus sur des situations de différences morphologiques importantes qui le nécessiteraient, afin de rester fidèle à un objectif pédagogique.
- 6.9.** Les fautes technique, antisportive et disqualifiante seront d'application. Le code de jeu est d'application pour ces types de fautes. Les formateurs (coaches) doivent montrer l'exemple et ces situations ne devraient être, au pire, que des cas exceptionnels.
- 6.10.** En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une prolongation de 3 minutes est ajoutée (avec application de l'article 6.3 tout au long de celle-ci). Elle sera répétée autant de fois que nécessaire pour départager les deux équipes. Pour le reste, elle suit les mêmes principes que ceux décrits dans le code de jeu.
- 6.11.** L'accès à la compétition est réservée aux U10, sans restriction (ex : un U8 peut participer si son formateur l'en estime capable).

7. Déroulement de la compétition (2020-2021 — 24 participants)

7.1. Le 1^{er} tour

7.1.1. Douze (12) rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial. Les 12 vainqueurs sont qualifiés pour la phase finale.

7.1.2. Huit (8) des 12 perdants seront repêchés pour disputer une seconde rencontre qualificative.

Il s'agira des 8 équipes ayant perdu par le plus petit écart lors de leur première rencontre, ce afin de solliciter un esprit de combativité jusqu'à la dernière seconde malgré une défaite inévitable.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, l'équipe ayant marqué le plus de points lors de sa première rencontre sera prioritaire.

En cas de nouvelle égalité, le fair-play départagera les ex-aequo.

D'abord, l'équipe ayant le moins de fautes techniques lors de sa première rencontre sera prioritaire. Ensuite, l'équipe ayant commis le moins de fautes lors de sa première rencontre sera prioritaire.

Enfin, en cas de nouvelle égalité, un tirage au sort aura lieu.

7.1.3. Une fois qu'un joueur a été aligné dans une équipe de son club, il est considéré comme qualifié pour celle-ci et ne pourra en aucun cas être aligné au sein de la même catégorie dans l'autre équipe de son club. Par le terme « aligné » est entendu la participation d'un joueur à une rencontre (croix dans la colonne adéquate de la feuille de match). La transgression de cette règle entrainera une défaite sur un score de forfait pour l'équipe fautive.

7.2. Les repêchages

7.2.1. Les perdants du 1^{er} tour sont classés selon l'article 7.1.2 du présent règlement.

7.2.2. Les rencontres des repêchages sont déterminées comme suit, selon l'article 7.2.1 :

Équipe « visitée »	Équipe « visiteuse »
1	8
2	7
3	6
4	5

7.2.3. Les 4 vainqueurs intègrent la phase finale.

7.3. La phase finale (2020-2021 — 16 équipes — 1/8^e de finale)

7.3.1. Les rencontres sont déterminées lors du tirage au sort initial de sorte que, d'une part, les repêchés soient répartis équitablement dans chaque moitié de tableau et, d'autre part, que les éventuelles équipes 'B' d'un club ne soient pas dans la même moitié de tableau que leurs équipes 'A'.

7.3.2. Cette phase est à élimination directe.

7.3.3. L'équipe gagnante de la phase finale remporte le Trophée Tilia.

8. Tout cas particulier qui surviendrait lors de la compétition et qui n'aurait pas été envisagé par le présent règlement sera de la seule compétence du juge-arbitre.

Par exemple, une sanction non-prévue dans le présent règlement pour abus dans le non-respect d'un principe du Mini-Basket peut être énoncée aux formateurs en cours de rencontre, en concertation avec le juge-arbitre. Pour ce faire, ils devront en avoir été avertis préalablement par l'arbitre et/ou le juge-arbitre.

Annexe

1001	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	Tirage au sort le 14/08/2020 à 17h30 à la cafétéria du Collège St-Louis
1002	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1003	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1004	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1005	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1006	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1007	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1008	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1009	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1010	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1011	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	
1012	1 ^{er} tour	12-13/09/2020	

1013	Repêchage	19-20/09/2020	Chaque ligne correspond respectivement à celles du tableau de l'article 7.2.2 du présent règlement.
1014	Repêchage	19-20/09/2020	
1015	Repêchage	19-20/09/2020	
1016	Repêchage	19-20/09/2020	

1017	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1001	1013
1018	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1002	1003
1019	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1004	1005
1020	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1006	1016
1021	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1007	1014
1022	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1008	1009
1023	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1010	1011
1024	1/8 ^e	31-1-11/10-11/2020	1012	1015
1025	1/4	30-31-6/01-03/2021	1017	1018
1026	1/4	30-31-6/01-03/2021	1019	1020
1027	1/4	30-31-6/01-03/2021	1021	1022
1028	1/4	30-31-6/01-03/2021	1023	1024
1029	1/2	24-25/04/2021	1025	1026
1030	1/2	24-25/04/2021	1027	1028
1031	Finale	9/05/2021	1029	1030

NB : une rencontre peut être échangée avec une autre lors du tirage au sort afin de respecter l'article 7.3.1 du présent règlement.